



VERSAILLES

Compte-rendu de la réunion plénière du Conseil de Quartier Montreuil du 30 janvier 2025

En présence de :

Annick Bouquet, Adjointe chargée de la Petite Enfance,
Brigitte Chaudron, Conseillère Municipale, Présidente du Conseil de Quartier,
Christophe Cluzel, Conseiller Municipal, vice-Président du Conseil de Quartier,
Nicole Hajjar, Éluë du quartier,
Audrey Kantapareddy, Directrice de la Maison de Quartier Vauban,
12 conseillers du quartier (liste jointe),
1 personne Assistante Maternelle,
Michele Le Provost, conseillère du quartier et secrétaire de séance.

Introduction

Brigitte Chaudron ouvre la séance à 19h30

Intervention de Annick Bouquet, Adjointe chargée de la Petite enfance

Mme Bouquet commente un power point pour illustrer son propos, qui sera joint au compte-rendu.

Jusqu'à présent, la compétence en matière d'accueil des jeunes enfants n'était pas obligatoire pour les communes. Depuis le 1er janvier 2025 cette compétence est une obligation. La commune devient autorité organisatrice.

Ainsi la commune se doit de recenser les besoins en termes d'accueil et de garde d'enfants de moins de 3 ans, d'informer et d'accompagner les familles et les futurs parents, et ce sur les coûts et les différents contrats.

Ensuite, la Ville se doit de planifier le recensement sur les modes d'accueil et d'assurer le soutien de la qualité de ces accueils.

Quand un établissement petite enfance souhaite s'installer sur la ville il doit maintenant demander l'autorisation au Maire.

À ce jour voici les différents modes d'accueil proposés :

L'accueil collectif :

- Crèches et multi-accueils appelés précédemment halte-garderie,
- Les crèches associatives,
- Les crèches privées d'entreprises subventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales,
- Les micro-crèches non subventionnées,

L'accueil individuel :

- Assistantes maternelles qui est le premier mode d'accueil au niveau national,
- Les auxiliaires parentales au domicile des parents
- Ainsi que les crèches familiales, la garde des enfants se fait au domicile. Ces professionnels sont salariés de la ville.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Brigitte Chaudron et Christophe Cluzel

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

D'autre part le Service de la Petite Enfance dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée en plus du personnel qui se trouve au sein des établissements (infirmières, de puéricultrices, auxiliaires puéricultrices éducatrices de jeunes enfants, CAP petite enfance, agents techniques cuisinier...) de psychologues, psychométricien et d'un médecin pédiatre.

Un partenariat important existe avec l'ensemble des structures qui accueillent tous les enfants.

La Caisse d'Allocations Familiales subventionne les établissements à hauteur de 40% et les agréments sont délivrés sur des critères en termes de nombre de mètres carrés et de nombre de professionnels diplômés par le conseil départemental.

Malgré la baisse des naissances constatée, les demandes de places en crèches enregistrées à la Ville, restent élevées avec en moyenne 1000 nouvelles demandes par an.

L'accueil collectif représente 61% des places
L'accueil individuel 39%.

L'accueil collectif est en constante augmentation tandis que l'individuel diminue.

La Ville, comme sur le plan national, doit faire face à la pénurie de professionnels et au manque de formation de certains personnels.

En France il manque 10 000 professionnels.

Pour ce qui concerne le quartier Montreuil et selon le PowerPoint :
La population de 0 à 2 ans a diminué de 20% et il y a :

- 34 places en multi-accueil,
- 65 places en accueil collectif,
- 70 places en crèches privées et
- 27 Assistantes maternelles pour 90 places.

L'équipe éducative de la petite enfance propose aux parents un soutien à la parentalité dans les crèches et le multi-accueil, ainsi que des lieux parents enfants animés par des professionnels et psychologues, pour favoriser les échanges, accompagner les parents et repérer les difficultés des enfants.

Des actions ponctuelles et événements sont organisés tels que la « semaine petite enfance », des portes ouvertes dans les crèches et jardins d'éveil, ainsi que des sorties comme la visite du Château de Versailles.

Le repérage des enfants présentant des handicaps se fait selon un partenariat avec des professionnels de l'hôpital Mignot avec l'enfant, l'accompagnant, les équipes de la crèche puis se poursuit à l'école avec les enseignants lors de la première année de maternelle si les parents le souhaitent ainsi que l'enseignant.

Certaines crèches sont labellisées **ECOLOCRECHE** pour une durée de 3 ans. Ce projet fédère les équipes autour de la qualité de vie de ces structures et développe la créativité des personnels. À la fin du mandat toutes les crèches de la ville seront labellisées.

En conclusion, le Service Petite Enfance doit repenser la crèche de demain, suite à la baisse de la démographie, tout en veillant à l'épanouissement de l'enfant, continuer à apporter une qualité d'accueil indissociable à la qualité des conditions de travail des professionnels de tenir compte de la diversité des familles (familles monoparentales...) favoriser le mode d'accueil répondant aux besoins des parents et des enfants et tenir compte du changement des habitudes de travail (télétravail...).

Brigitte Chaudron remercie l'assemblée et lève la séance à 20h30.



VERSAILLES.fr



LA POLITIQUE ET L'OFFRE PETITE ENFANCE

Conseil de quartier de Montreuil
Janvier 2025

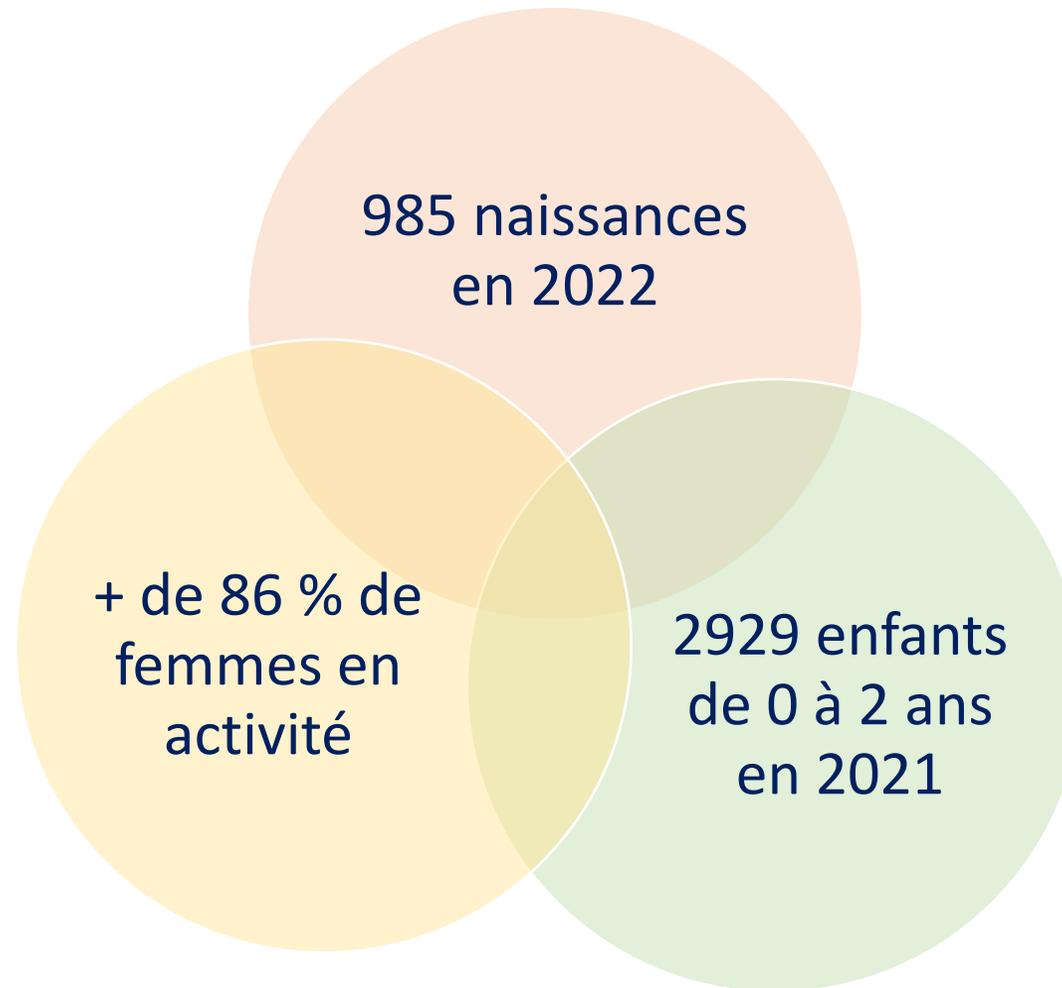
La politique Petite Enfance

Priorité de l'équipe municipale, le secteur de la petite enfance continue d'évoluer pour offrir aux familles des structures et services adaptés à leurs besoins.

Il s'articule autour des axes suivants :

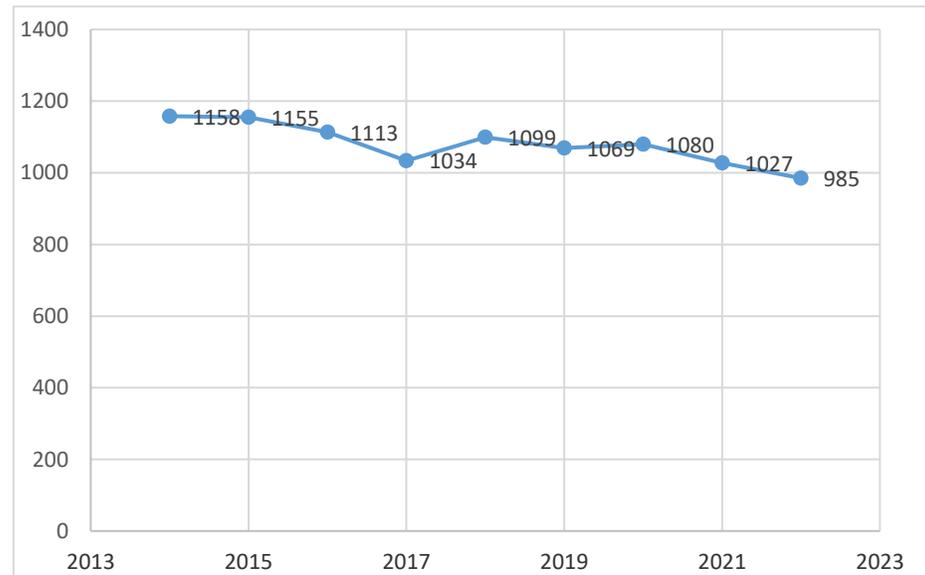
- ✓ Favoriser le développement de modes d'accueil répondant aux besoins des parents et des enfants,
- ✓ Renforcer les actions de soutien à la parentalité,
- ✓ Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés,
- ✓ Ouvrir les modes d'accueil aux enfants en situation de handicap,

Les chiffres clés



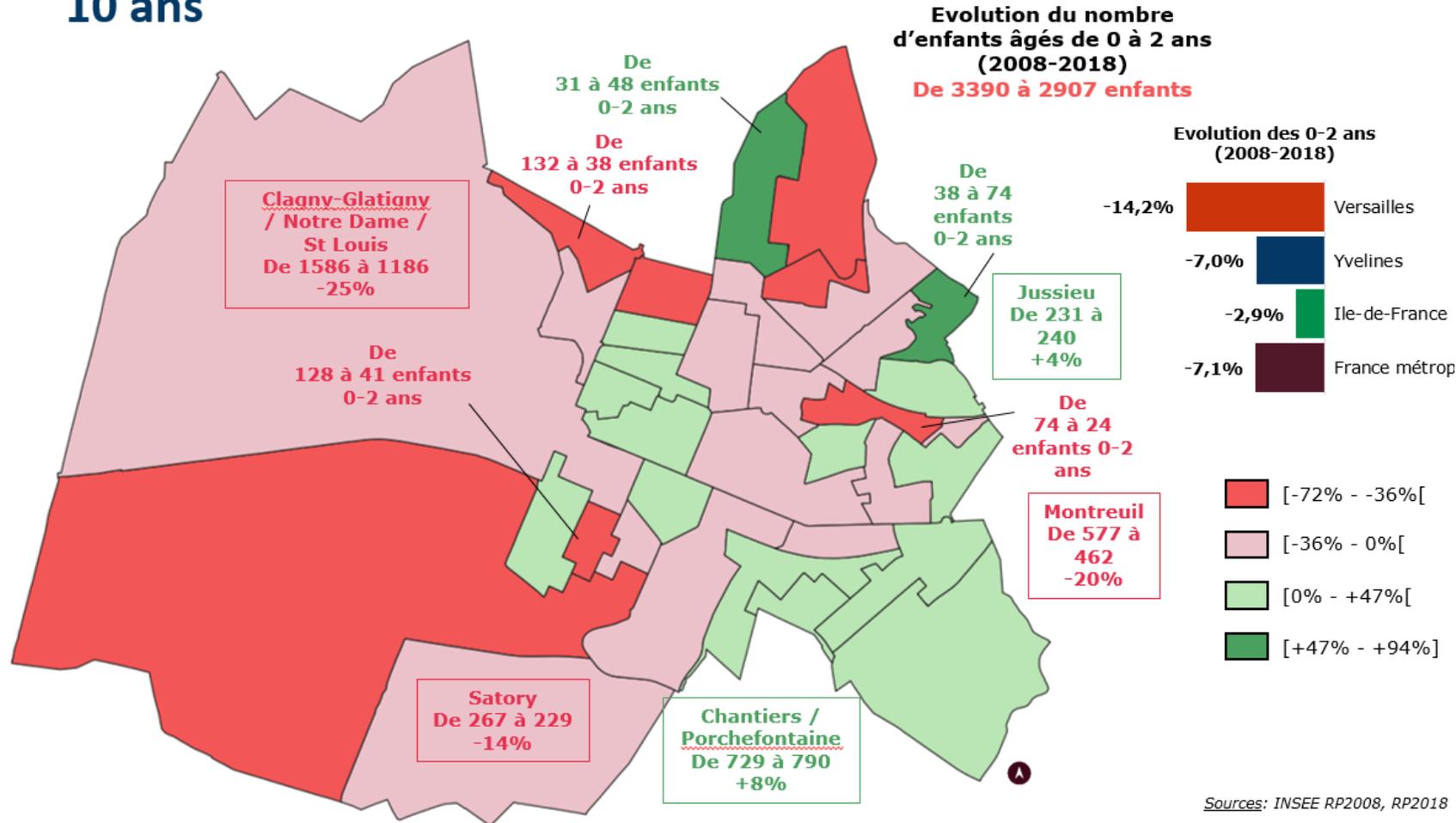
Evolution des naissances

✓ Depuis 2014, diminution de 14% des naissances sur le territoire



Population des 0-2ans

Une baisse de 14% du nombre d'enfants de moins de 3 ans en 10 ans



L'offre d'accueil Petite Enfance

taux de couverture de 75% (59% au niveau national)

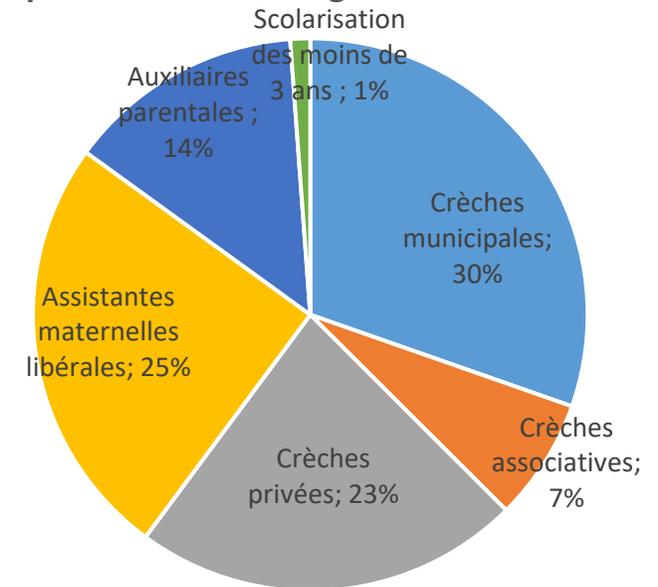
❖ Accueil collectif (61% des places) – en augmentation

- 16 crèches et multi-accueils municipaux (593 places)
- 2 crèches associatives (148 places)
- 23 crèches privées (409 places)
- 1 crèche du ministère des Armées (60 places)
- Moins de 30 enfants de moins de 3 ans scolarisés

❖ Accueil individuel (39% des places) – en diminution

- 1 crèche familiale municipale (31 places)
- 515 places chez les assistantes maternelles libres
- 300 enfants environ gardés par des auxiliaires parentales

répartition modes de garde sur Versailles



L'accueil collectif municipal

- ✓ 16 établissements de 12 à 80 places (593 places)
- ✓ 80 places réservées dans des crèches privées (*mêmes conditions d'accès que pour une crèche municipale*)
- ✓ En moyenne 50 % des places sont renouvelées chaque année soit 300 places : la demande est à adresser dès le 4ème mois de grossesse (démarche sur Versailles.fr)
- ✓ Une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières, de puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'agents sociaux, de psychologues, d'une psychomotricienne et d'un médecin
- ✓ Une offre diversifiée proposant un accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine et des possibilités d'accueil par demi-journée dans les plus petits établissements (multi-accueil)

Les établissements municipaux

■ Quartier Notre Dame/Clagny

- ✓ Crèche Chat Botté (66)
- ✓ Multi-accueil Goutte de Lait (20)
- ✓ Multi-accueil Notre Dame (20)
- ✓ Multi-accueil Clagny (22)

■ Quartier St Louis

- ✓ Multi-accueil St Louis – Borgnis (42)
- ✓ Crèche Manège enchanté (26)

■ Quartier Jussieu

- ✓ Crèche St Nicolas (64)
- ✓ Multi-accueil Petits-Bois (20)

■ Quartier Chantiers

- ✓ Crèche Jeu de l'Oie (80)
- ✓ Multi-accueil des Chantiers (55)

■ Quartier Porchefontaine

- ✓ Crèche Jacques Veslot (66)
- ✓ Multi-accueil Porchefontaine (20)

■ Quartier Vauban / Montreuil

- ✓ Crèche Marie-Anne Boivin (60)
- ✓ Multi-accueil Vauban (12)
- ✓ Multi-accueil Prés-aux-Bois (20)

L'accueil individuel

- *L'accueil individuel municipal par la crèche familiale (31 places)*
- *L'accueil individuel privé : assistantes maternelles libres (à son domicile) ou auxiliaire parentale (au domicile des parents)*

Une ressource : le relais petite enfance

- ✓ Lieu d'information et d'orientation pour les familles, les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales
- ✓ Animations pour les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales avec les enfants dont elles ont la garde
- ✓ Simulations de coûts des différents modes d'accueil
- ✓ Listes actualisées d'assistantes maternelles et d'auxiliaires parentales

Sur RDV : 01 30 97 87 70

rpe@versailles.fr

L'offre petite enfance sur le quartier MONTREUIL

✓ Offre municipale :

3 crèches :

- Multi-accueil Vauban (14 places)
- Multi-accueil Près-aux-Bois (20 places)
- Crèche Marie Anne Boivin (65 places)

En 2024, 130 dossiers de demandes d'accueil en crèche municipale déposés par des familles du quartier Montreuil.

✓ Offre privée dans le quartier Montreuil :

- ✓ *Multi-Accueil Babilou Wapler - 34 places (dont 15 ville)*
- ✓ *Crèche Babilou Vauban – 36 places (dont 20 ville)*
- ✓ *Micro-crèche « les Bambins de Montreuil »*

27 assistantes maternelles libres pour 90 places habitent dans le quartier Montreuil, 21 d'entre elles participent aux activités proposées par le relais petite enfance au sein de la Goutte de Lait (rue Richaud) et à la maison de quartier Près aux bois.

La politique Petite Enfance, c'est aussi

Un projet éducatif qui reprend nos valeurs et valorise notamment Ecolo Crèche

L'information des familles

- Des permanences en mairie
- Des accueils au RPE
- Des réunions d'information 5 fois par an

Les actions de soutien à la parentalité

- Le LAEP de Notre Dame et le LAEP de Jussieu (800 familles accueillies)
- Les matinées rencontres : la bobologie, la motricité...
- Le forum des tous-petits
- La semaine de la Petite Enfance

Les actions de professionnalisation pour la garde individuelle

- Les jardins d'éveil pour les assistantes maternelles, les auxiliaires parentales

Les partenariats avec les acteurs locaux

- Acteurs culturels (Château de Versailles, Espace Richaud, Conservatoire,...)
- L'Education nationale : Commission passerelle crèche-école
- L'Hôpital Mignot : repérage des TND et accompagnement dans les crèches par DIPEA
- La PMI : échanges, orientations, matinées rencontre
- Pôle Emploi / CAF / Département : place de crèche à vocation d'insertion professionnelle

